



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-11

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal le **4 septembre 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser l'implantation d'une résidence à 14,84 mètres de la ligne arrière de propriété.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige que dans la zone RV-2, tel qu'identifié au plan de zonage, l'implantation d'une nouvelle résidence respecte une distance de 20 mètres par rapport à la ligne arrière de lot.

Identification du site concerné :

La propriété visée par la demande de dérogation mineure est le lot 6 243 927, cadastre du Québec, situé sur l'Impasse du Cerf.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **4 septembre 2018**.

Fait à Shefford, le 14 août 2018.


Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma